AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO) N°25-2026

ACQUISITION DE PIÈCES DE RECHANGES POUR LA TÉLÉCONDUITE DISTRIBUTION (Marché de clientèle) - *F_ DD_ 298*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le portail des marchés publics **www.marchespublics.sn** et dans le journal « Le Soleil » n°16668 du 24 décembre 2025.

2. Senelec a obtenu dans le cadre de son Budget d'Exploitation 2026 des fonds, afin de financer l'achat de pièces de rechanges pour la Téléconduite distribution, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de clientèle relatif à l'**« Acquisition de pièces de rechanges pour la Téléconduite distribution »**.

3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'« **Acquisition de pièces de rechanges pour la Téléconduite distribution ».**

L'attribution se fera en deux (02) lots :

- **Lot 1 :** Acquisition de pièces de rechanges pour la Téléconduite distribution ;
- **Lot 2 :** Acquisition de batteries et modems.

Le délai de livraison des fournitures est de six **(06)** mois, pour chaque lot, à compter de la date de notification du bon de commande.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat du Département Approvisionnements de SENELEC sis au 28, rue Vincens Dakar, téléphone : (221) 33-839-32-92, ou par courriel : oumar.goumballa@senelec.sn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du Lundi au Vendredi de 07 h 30 mn à 16 h 30 mn.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Capacité financière :

Fournir les états financiers des trois derniers exercices comptables (2022, 2023, 2024) dûment certifiés par un commissaire aux comptes ou accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal **(ONECCA)** (sauf les experts comptables stagiaires) ou organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises.

…../…..

Ces états financiers devront démontrer la solvabilité, la rentabilité et la liquidité de l'entité pour une bonne exécution de ce marché.

NB : Si le soumissionnaire remplit les conditions de nomination d'un commissaire aux comptes, il devra fournir les rapports d'opinion du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices **2022, 2023 et 2024.**

b. Capacité technique :

Le candidat devra justifier avoir réalisé un **(01)** marché similaire (fourniture d'équipements de téléconduite), exécuté lors des cinq **(05)** dernières années (2021 à 2025), fournir attestation de bonne exécution.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet auprès du Secrétariat du Département Approvisionnements, Direction de l'Administration du Patrimoine et des Approvisionnements **(DAPA)** Senelec 28, rue Vincens Dakar, au 4ème étage, de 7 h 30 mn à 16h 30 mn, heure locale téléphone : **(221) 33 839-32-92,** contre un paiement non remboursable de Cinquante mille **(50 000) CFA** en espèces à la caisse principale de l'agence Commerciale de Vincens sise au 28 rue Vincens, contre un reçu de paiement à présenter au secrétariat du Département des approvisionnements pour la remise du dossier. Les candidats qui le souhaitent pourront consulter gratuitement sur place le dossier d'appel d'offres prévu à cet effet à la même adresse du lundi au vendredi de **7 h 30 mn à 16 h 30 mn** heure locale.

Pour toutes demandes de clarifications, les candidats pourront contacter la Direction passation des marchés par courriel à l'adresse suivante : **notificationcpm@senelec.sn.**

Les pièces administratives (originales ou pièces légalisées) des administrations fiscales et sociales **(IPRES, IMPOTS, SECURITE SOCIALE, INSPECTION DU TRAVAIL) et l'attestation de paiement de la redevance ARCOP (Gestion 2025)** au **31 Décembre 2025** seront produites de préférence à la soumission ou au plus tard avant l'attribution provisoire du marché sous peine de rejet conformément à l'article 44 du nouveau code des marchés publics. Un acte d'engagement à respecter la Charte de transparence et d'Ethique devra également être fourni ainsi que la déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet de faillite personnelle ou de liquidation des biens. L'attestation de non-faillite sera produite au plus tard à la signature du contrat.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Senelec, Salle Commission des Marchés sise au 19, rue Abdou Karim Bourgi X Wagane Diouf, Résidence Khoudia, 2ème étage Dakar, téléphone : (221) 33 839 30 17 au plus tard le MERCREDI 15 JUILLET 2026 A 09 HEURES 30 MINUTES HEURE LOCALE**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis les remettront à la **Direction Passation des Marchés, sise au 19, rue Abdou Karim Bourgi X Wagane Diouf, Résidence Khoudia, 2ème étage Dakar, téléphone : (221) 33 839 30 17**. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse le **MERCREDI 15 JUILLET 2026 À 09 HEURES 30 MINUTES HEURE LOCALE.**

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1** : deux millions (**2 000 000**) **FCFA** ;
- **Lot 2** : trois millions (**3 000 000) FCFA**.

La garantie de soumission devra être émise par un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP).

La garantie de soumission devra demeurer valide vingt-huit (**28)** jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant quatre-vingt-dix **(90)** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général